

# RYTHMIQUE



50 ANS



1975

2025

## Foire aux questions : Section Académie

Enfants et ados

Quel est le nombre de périodes de cours obligatoires ?

A partir du **niveau P2** (enfants nés en 2020), **2 périodes de cours obligatoires**

Quels sont les cours et le nombre de périodes obligatoires ?

**En P2 et P3** (enfants nés en 2020 et 2019), **2 périodes obligatoires** :

- Rythmique + Expression corporelle (le lundi et samedi)

OU

- Rythmique + Chorégraphie rythmique (le mercredi, jeudi, vendredi)

A partir de **F1**, **2 périodes obligatoires** :

- Rythmique + Formation musicale

Pour les enfants n'ayant pas l'intention d'apprendre à jouer d'un instrument, possibilité du cours du vendredi : **F1-F2-F3 Expression corporelle + Chorégraphie rythmique**

## Combien d'années de formation musicale ?

### Y a-t-il un diplôme comme dans les autres académies ?

**6 années.** De la F1 (à partir de 7 ans) jusqu'à la F6.

La F6 est une année spéciale où la créativité et l'utilisation des outils appris pendant 5 ans sont mis à l'honneur (voir case Spécificité F6).

A la fin de la F6, si l'enfant réussit ses évaluations, **un diplôme de formation musicale est délivré**, comme dans toutes les académies.

## Comment puis-je inscrire mon enfant ?

La fiche d'inscription est téléchargeable sur le site.

Vous pouvez l'envoyer complétée **le 14 mai à 8h00 (jusqu'au 28 mai)** pour les réinscriptions et inscriptions du petit frère ou de la petite sœur.

Vous pouvez l'envoyer complétée dès **le 4 juin à 8h (jusqu'au 20 juin)** pour les nouvelles inscriptions.

Vous pouvez également l'imprimer et venir la déposer au secrétariat.

**ATTENTION** : nous traitons les inscriptions dans l'ordre dans lequel on les reçoit !  
Ne tardez donc pas trop !

## Comment fonctionnent les listes d'attente ?

Pour les cours de groupe (très souvent pour les cours en préparatoire, très populaires), une fois qu'une classe est complète, nous pouvons vous mettre sur une liste d'attente. S'il y a des abandons avant octobre, nous vous rappelons et vous proposons la place.

Pour les cours d'instruments : il y a déjà des listes d'attente des années précédentes. **Nous ne pouvons pas vous dire à l'avance à quelle vitesse la liste d'attente va avancer.**

Cela dépend vraiment des années. Si votre enfant y est inscrit et que des places se libèrent, on le communique au premier de la liste en lui proposant les horaires libres, et ainsi de suite.

## Puis-je inscrire mon enfant sur plusieurs listes d'attente d'instruments à la fois ? (par exemple piano et guitare)

Oui.

## Mon enfant peut-il suivre plusieurs cours d'instrument en parallèle à Dalcroze ?

Non. Vous devez choisir entre l'improvisation au piano, le piano et la guitare afin de laisser la chance au maximum d'enfants de jouer d'un instrument de musique.

## En quoi consiste le cours d'improvisation au piano ?

Les enfants peuvent s'inscrire à ce cours à partir du **niveau P2** (enfants nés en 2020) et peuvent continuer jusqu'à la fin de leur parcours à Dalcroze.

Le cours d'improvisation au piano est donné par des professeurs de rythmique. Il consiste en la découverte du piano, le professeur donne quelques œuvres faciles du répertoire pour que l'enfant acquière un peu de technique, mais il propose également des jeux, des expérimentations, des petites improvisations et inventions.

Il y a trois élèves par période de 50 minutes.

Pour suivre le cours d'improvisation au piano, il est **obligatoire d'être inscrit à deux autres périodes de cours** (rythmique et expression corporelle/chorégraphie rythmique).

## En quoi consiste le cours de Piano ?

Le cours de piano est donné par des pianistes professionnels aux enfants **à partir de 7 ans (F1)**.

L'élève apprend des œuvres du répertoire.

Pour le bon déroulement de cet apprentissage, il est essentiel de veiller à ce que l'élève dispose d'un piano et d'un cadre de travail quotidien à la maison pour progresser de semaine en semaine, ressentir de la satisfaction, du plaisir, développer la confiance en soi-même et en ses capacités.

Les élèves sont deux par leçon, pendant 50 minutes, ce qui leur permet d'observer, de s'écouter, et éventuellement de faire des morceaux à quatre mains s'ils sont plus ou moins du même niveau.

Pour suivre le cours de piano, il est **obligatoire de suivre en parallèle un cours de rythmique et un cours de formation musicale**.

## En quoi consiste le cours de guitare ?

Le cours de guitare est ouvert aux enfants **à partir de 7 ans (F1)**.

Pour le bon déroulement de cet apprentissage, il est essentiel de veiller à ce que l'élève dispose d'une guitare et d'un cadre de travail quotidien à la maison pour progresser de semaine en semaine, ressentir de la satisfaction, du plaisir, développer la confiance en soi-même et en ses capacités.

Les élèves sont deux par leçon, pendant 50 minutes.

Pour suivre le cours de guitare, il est **obligatoire de suivre en parallèle un cours de rythmique et un cours de formation musicale**.

## Quelle est la spécificité de la F6 ?

La F6 est une année spéciale qui propose un cours de deux périodes reprenant les outils appris durant les 5 années précédentes.

**4 choix sont proposés aux adolescents :**

- Projet Musique du monde (groupe instrumental), le lundi
- Projet Chant et Claquettes, le mardi
- Projet Chant et Chorégraphie Rythmique, le mercredi
- Projet Chant-Musique-Mouvement, le vendredi

## Que proposez-vous pour les ados à partir de la F6 ?

Les adolescent.e.s (qui ont terminé leur cycle de 5 années de formation) choisissent un **groupe "Projet"** qui consiste à créer un projet artistique regroupant les disciplines corporelles, rythmiques et musicales apprises durant les 5 années précédentes.

Chants, instruments, danses et rythmes à gogo !

Il y a plusieurs niveaux (selon leur parcours individuel).

## Combien d'années de cours d'instrument un élève peut-il faire ?

Les élèves peuvent suivre **10 années de cours d'instrument** à partir du degré Formation 1

## Quelle est la différence entre le cours de Chorégraphie Rythmique et celui d'Expression Corporelle ?

La chorégraphie rythmique a pour but **d'illustrer en mouvement une œuvre musicale**. Il s'agit d'un travail de recherche pour mettre en évidence les rythmes, les phrases, les différentes voix, la dynamique ou la structure de l'œuvre choisie. Le travail chorégraphique de composition en lien avec les autres et l'espace propose alors une **"nouvelle partition corporelle" en cohérence avec la pièce musicale choisie** et avec une intention artistique originale.

L'expression corporelle, développe le langage corporel individuel pour s'exprimer corporellement. **L'expérimentation et l'expression corporelle ne sont pas nécessairement liées à une musique** mais cherchent à développer la musicalité du mouvement. Les élèves vont découvrir, ressentir et expérimenter les différents paramètres du mouvement (le lourd, léger, les mouvements segmentaires, globaux, les droits, les courbes, etc.) **dans le but d'alimenter leur créativité corporelle.**

## Quand a lieu la rentrée et quel est le rythme de l'année scolaire ?

La rentrée 2025/2026 aura lieu **la semaine du 1er septembre**.  
Pour le reste de l'année, nous suivons le calendrier des vacances et congés des écoles francophones.

## Comment obtenir les horaires de cours ?

Les horaires de cette année sont affichés à l'entrée de l'école et sur notre site internet.  
Les nouveaux horaires seront consultables dès le 9 mai.

## Y a-t-il des évaluations ?

Oui. En rythmique et formation musicale, les évaluations ont lieu en fin d'année à partir de la F3, Les deux années précédentes, le professeur procède à une évaluation continue durant toute l'année.

Pour l'instrument, les professeurs proposent une évaluation continue, avec deux auditions obligatoires par an et un examen certificatif en 6ème et 10ème année.

De plus, à partir de la F3, afin que l'élève puisse avoir une idée de son niveau par rapport à l'année qu'il suit, des auto-évaluations et évaluations formatives sont proposées deux fois par an pour les cours de rythmique, formation musicale et instrument.